Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le D_29AVR2026_2
ID : 056-215602202-20260504-D_29AVR26_02-DE

Centre Communal D'Action Sociale
Conseil d'Administration
56700 SAINTE-HELENE
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU C.C.A.S.
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
11	11	11

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

L'An deux mil vingt-six, les vingt-neuf Avril, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINTE-HELENE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sainte-Hélène, sous la présidence de Madame Christèle PERREL, Maire et Présidente du CCAS.

Date de la Convocation : 15 Avril 2026

Présents : Madame Christèle PERREL Présidente
Mesdames Gladys LE SAUSSE, Colette FOUILLOUX, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Marie-Pierre LE NEZET, Nadia PICHON, Hervelyne COUEDO
Messieurs Vincent ROCHE, Philippe DOUSSINEAU, David ROLLAND

Secrétaire de séance : Gladys LE SAUSSE

Objet : ELECTION DU VICE-PRESIDENT

L'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) introduit l'élection d'un vice-président délégué au sein des conseils d'administration des CCAS.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS »,
VU les articles L.123-6 et R.123-18 du code de l'action sociale et des familles relatifs au fonctionnement du CCAS et du conseil d'administration,

CONFORMÉMENT à l'article R.123-18 du Code de l'action sociale et des familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président.

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Gladys LE SAUSSE au poste de Vice-Présidente.

APRES AVOIR entendu l'exposé présenté par Madame la Présidente, le Conseil d'Administration à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

PROCÉDE à l'élection, du Vice-Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260504-D_29AVR26_02-DE

Madame Gladys LE SAUSSE est élue à l'unanimité des membres présents, vice-présidente du Centre d'Action Sociale de Sainte-Hélène.

Faite et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme, le 29/04/2026
A Sainte-Hélène

La Présidente du CCAS,
Mme Christèle PERREL

